Les voisins allèrent quérir des agents qui conduisirent le forcené au poste, après l'avoir désarmé de deux couteaux, et d'autres objets dont il s'était muni pour sa défense.

Un journalier de 69 ans, Félix D..., avait absorbé une grande quantité d'alcool, samedi soir; aussi, était-il complètement ivre. Il entra dans un estaminet de la rue de Naples, chez Mme veuve Villette, où il avait logé pendant quelques mois. La cabaretière voulut le faire sortir, mais elle n'y parvint pas; elle dut avoir recours à la police. Pendant ce temps, Félix D... s'était rendu dans son ancienne chambre, et l'on comprend que les agents ont eu de la peine à le faire déloger de là pour le conduire au violon.

Deux ouvriers, Georges F... et Alexandre D... se querellaient, samedi soir, vers huit heures et demie, dans la rue Blanchemaille. Ils avaient occasionné, par leur tapage, un rassemblement d'une centaine de personnes. Des agents parurent, et rédigèrent un rapport à la charge de nos deux combattants.

Un asile plus sûr. — Des agents ont trouvé, dimanche matin, vers une heure, un terrassier de 55 ans, Charles Brésine, dans un état complet d'ivresse.

Il s'était endormi sur un trottoir de la Grande-Place. On s'est empressé de lui donner un asile sûr, en l'emmenant au poste.

On faisait beaucoup de tapage, samedi soir, à l'estaminet Gowart, rue de Condé. La police dut intervenir, et arrêta un certain Louis Delmotte, sujet belge qui a déjà été condamné pour vol, il y a un an, à un mois de prison. Cette équipée lui vaudra probablement son expulsion.

Un rapport a été dressé, à la charge d'un nommé Louis L..., de Mouveaux, pour avoir attelé un chien à sa charrette.

Un marchand de fruits, qui n'est pas tendre, c'est Louis C..., 18 ans, de Wattrelos qui, étant ivre, s'est rebellé avant-hier contre les agents. Il a été transféré à Lille.

Une nouvelle société chorale est en formation à Roubaix; elle prendra le nom d'*Union roubaisienne*.

Les personnes, qui désireraient en faire partie, peuvent s'adresser, lundi, 2 juillet, à partir de sept heures du soir, à l'estaminet du *Gamin de Paris*, rue Turgot. Les organisateurs se réuniront, ce jour-là, pour recevoir leurs adhésions.

Wattrelos. — Dans le compte-rendu du Conseil municipal de Wattrelos, nous avons dit que M. Pierre D'hallu n'avait proposé un emprunt de 500,000 francs pour divers travaux de voirie.

Nous croyons utile de donner la répartition de cette somme qui paraîtrait trop lourde aux contribuables de la commune.

Le conseil municipal, dans sa séance du jeudi 28 juin, a voté 203.000 francs pour le prolongement de la route de Wattrelos à Roubaix; 6 000 francs pour la route de la Vieille Place au Laboureur; 7 000 fr. pour l'élargissement du pavé du Crétinier.

M. Dhalluin avait demandé que l'on comprît, dans un emprunt unique les 229,000 francs exigibles pour mettre en exécution les projets votés ayant rapport au chemin vicinal n. 1 dit du Congo; au chemin vicinal n. 7 dit Crétinier; au chemin vicinal du bas chemin, au chemin vinal de la Houzarde à Bailly; à un trottoir de la Vieille Place au Crétinier, à un sentier empierré de *Ma Campagne* au *Laboureur*, à l'achèvement du pavé de la Marlière et à l'agrandissement des écoles.

Tous ces travaux sont du reste réclamés par les habitants.

RÉUNIONS ET CONVOCATIONS

La société chorale l'« Etoile Roubaisienne » prie ses membres actifs de vouloir bien assister aux répétitions qui auront lieu le mardi 3 et le samedi 7 courant, à 9 heures très précises du soir pour la sérénade qu'elle se dispose à donner à son sous-chef M. Léopold Druard, dimanche prochain à 3 h. 1/2.

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition,) et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

TOURCOING

UN HOMME BRULÉ. — Louis Steux, un homme de 53 ans, au service de MM. Lehoucq et Rourgeois, est chargé de garder la maison de commerce, rue du Tilleul, où il couche.

Lundi matin, les employés furent surpris de trouver la maison fermée. Survint M. Bourgeois qui ouvrit la porte et en pénétrant, sentit une forte odeur de brûlé. Il s'entendit alors appeler par Louis Steux et il trouva le malheureux dans sa chambre, le torse nu, la poitrine affreusement brûlée.

On prodigua des soins au blessé et on l'interrogea.

Il raconta, non sans peine, qu'il rentrait dimanche, vers onze heures du soir, et que, tandis qu'il fermait la porte, le feu se communiqua d'une lanterne allumée à ses vêtements et, qu'affolé par la douleur et l'épouvante, il n'avait pu qu'avec peine arracher ses vêtements enflammés.

Le pauvre homme est en danger de mort, suivant l'avis du médecin qui le soigne: il a reçu les secours de la religion.

— Louis Steux est mort lundi vers une heure 1/2 de l'après-midi.

Au Conditionnement. — Les opérations de la Condition publique de Tourcoing ont porté, pendant le mois de juin, sur 1546 lots pesant ensemble 1.835.089 kilog. C'est, sur le mois de juin 1887, une augmentation de 100 lots et de 199.140 kilogs, soit 12 0,0 de majoration en faveur de cette année.

Voici de quelle façon se répartit cette plus-value: la laine peignée a gagné 140.703 kilogs, 1.271.261 kil. en juin 1887 et 1.411.964 kil. cette année; la laine filée, 13.153 kil., 265.263 kil. en 1887 et 278.416 kil. en 1888; les blousses, 23.298 kil., 35.094 kil. en 1887 et 58.392 kil. en 1888; enfin les cotons, 22.636 kil., 63.442 kil. en 1887 et 86.078 kil. en 1888.

Ce sont là d'heureux résultats puisqu'ils sont l'indice d'une situation satisfaisante des affaires commerciales et aussi parce qu'ils contribuent à augmenter les ressources que la ville retire de la condition publique.

J. P.

Les funérailles de M. Marius Dujardin ont eu lieu samedi au milieu d'un grand concours d'amis.

Deux discours ont été prononcés sur la tombe, l'un par le président du cercle sténographique du Nord, l'autre par un ami du défunt, M. Fidèle Dilry.

Un accident à la gare. — Dimanche, à 8 h. du soir, un aiguilleur de la gare, M. Charles Duprez, âgé de 32 ans, a été renversé par un train de manœuvre. Le marche-pied du tender l'a fortement blessé au bras droit.

L'infortuné a reçu également, à la jambe, une blessure qu'on ne croit pas grave.

Après avoir reçu les premiers soins à son domicile, rue du Tilleul, le blessé a été transporté à l'hôpital.

M. Duprez est marié et père de six enfants.

L'amputation du bras droit a été pratiquée, lundi matin.

« La Muse des Travailleurs » du Blanc-Seau vient d'obtenir, au concours de *Pré St Gervais*, près Paris, le premier prix d'exécution en deuxième division.

Cette société chorale sera reçue, ce soir, lundi, à la gare de Tourcoing, par la musique et les pompiers de la localité. On fait pour cette réception de grands préparatifs.

Mutation dans l'enseignement. — M. Barbanson, instituteur-adjoint à l'école de la rue de Gouda est nommé directeur d'une école d'Hazebrouck, récemment laïcisée

Un ivrogne parcourait, samedi, dans la soirée, le boulevard Gambetta, insultant tous les passants. L'agent de police Boulois, de service dans le quartier, s'interposa, mais notre ivrogne accueillit fort mal le représentant de l'autorité et opposa la plus vive résistance quand on voulut le mener au poste. Ce disciple trop fervent de Bacchus sera poursuivi en police correctionnelle. Il se nomme Médard Brochard, ouvrier de fabrique, âgé de 29 ans, et habitant Croix.

Les jeunes Littérateurs, société récemment organisée ici, sur l'initiative de M. Maximilien Pinet, offre une soirée, aujourd'hui lundi, à six heures du soir, dans une salle du café du *Cheval roux*, rue St-Jacques (entrée par la rue Nationale).

On nous prie d'annoncer que, mercredi prochain 4 juillet à huit heures du soir, aura lieu, dans le local de l'Ecole Saint-Louis, rue de l'Alma, une réunion des anciens élèves des Frères.

Cette réunion a pour but de se concerter sur les dispositions à prendre pour la célébration de la fête à l'occasion de la béatification du bienheureux de la Salle, fondateur de l'ordre des Frères des Ecoles chrétiennes.

Par suite de la difficulté de connaître les adresses de tous les anciens élèves, ces derniers sont priés de considérer le présent avis comme une invitation à assister à cette réunion.

Chronique du Tir. — Voici les résultats du concours international de tir à la carabine Flobert, offert par la société des *Carabiniers de la Nouvelle-Aventure*.

Cible de haut nombre. — 1er prix, G. Dervaux, Tourcoing; 2e, Ch. Maubert Calais; 3e, P. Bolin, Comines; 4e, Poppelmont, Tournai; 6e, A. Liébaert, Dunkerque; 7e, F. Tanchou, Tourcoing; 8e, J. Waetjens, id.; 9e, H. Vanmerhaghe, id.; 10e, V. Cousin, Comines; 11e, C. Buffin, Tourcoing; 12e, P. Cordonnier, La Madeleine; 13e, Boom, Comines; 14e, Martin, Calais; 15e, D. Parsy, Tourcoing; 16. J. Duprez, id.

Cible à la belle balle. — 1er prix, MM. Eug. Delporte, Tourcoing; 2e, J. Desurmont, id; 3e, F. Tanchou, id.; 4e, Ch. Lelong, id.; 5e, F. Demblon, id.; 6e, Ch. Scamps, fils, Roubaix; 7e, L. Lemaire, Tourcoing; 8e, Bouton, id.; 9e, O. Richoux, Tourcoing; 10e, A. Borel, Tourcoing; 11e, Liénaert, id.; 12e, Vanmerhaghe, id.; 13e, E. Lefebvre, id.; 14e, J. Masure, id.; 15e, Ch. Maubert, Calais; 16e, A. Liébart, Dunkerque.

Une médaille en argent est décernée: 1° Au *Flobert Club Tournaisien*, de Tournai.

Société étrangère à la ville ayant pris part au concours, au plus grand nombre.

2° A la société des *Carabiniers du Petit Château*, société de Tourcoing ayant pris part au concours, en plus grand nombre.

La distribution des prix est fixée au dimanche 8 juillet, à 4 heures du soir, au siège de la Société.

Chonique colombophile. — Concours de Vendôme, organisé le 24 juin par la Société l'*Eclair*, établie au Chevalier vert, chez Aug. Decock, rue de Tournai.

9 paniers contenant 245 pigeons de cours et 41 d'essai, lâchés à 4 h 30 du matin, vent Nord-Est léger temps clair, beau départ. Degrendele.

1er prix, P. Lorthiois, Tourcoing; 2e, Vancranesse, Marlière; 3e, E. Degeyter. Tourcoing; 4e, I. Rosoor, id.; 5e. Pertinax, id.; 6e, P. Vanneste, id.; 7e, Browaeys, Roubaix; 8e, H. Montagne, Tourcoing; 9e, Ghyssens, id.; 10e. Salembier, Roubaix; 11e, Assemaine, Tourcoing; 12e. Pottié, id; 13e, Cosman, id.; 14e, Fleurquin, id; 15e, H. Montagne, id.

16e prix, Prouvost, Tourcoing; 17e, L. Bouillet, id.; 18e, Prouvost, id.; 19e, *Dupardin*, Marlière; 20e, Dessaux, Mouveaux; 21e, Bouillet, Tourcoing; 22e, H. Montagne, id.; 23e, Salembier, Roubaix; 24e, Six, Marlière; 25e, Six, id; 26e, Lorthiois, Tourcoing; 27e, Salembier, Roubaix; 28e, Dutholt, Marlière; 29e, Lenselle, id.; 30e, O. Bouloigne, Tourcoing; 31e, Dhal, Tourcoing.

Prix d'honneur: 1er prix, P. Lorthiois, Tourcoing; 2e, Vancranesse, Marlière; 3e, E. Degeyter, Tourcoing; 4e, Rosoor, id.; 5e, Pertinax, id.

— Résultat du concours de Saint-Just, 1er pigeon 24 juin par la société *Les Petits Amateurs*, 616 pigeons lâchés à 7 h. Beau temps. Vent Sud-ouest. Convoyeur L. Leman.

1er prix, Charlet, Roncq; 2e, Faveur, Tourcoing; 3e Cattel, Tourcoing; 4e Prouvot. Forgette; 4e, Beuque, Tourcoing; 5e, Wagnon, Tourcoing; 6e, Desnoyettes, Tourcoing; — 7e, Jonglez, Tourcoing; 8e, Diels, Tourcoing; 9e, Leman, Tourcoing, 10e, Vercamer, Tourg; 11e, Six, Croix-Rouge; 11e. Leborn, Roncq; 13e, Prouvost, Forgette; 14e. Pottier, Tourcoing.

15e prix, Laurent, Tourcoing; 16e, Dessauvages, id.; 17e, Parent, Risquons-Tout; 18e, Leblanc, Tourcoing, 19e, Boudringhien, Roncq; 20e, Deglorcz, Tourcoing; 21e, Semez, id.; 22e, Clarisse, Planche; 23e, Lorez, Tourcoing; 24e. Wagnon, id.; Vanoutryve, id; 26e, Ducoulombier, Sapin-Vert; 27e, Heuls, Croix-Rouge; 28e, Nasseur, id.; 29e, Honoré, Tourcoing.

30e prix, Beuque, Tourcoing; 31e, Baudouin, id.; 32e, Dequesne, Marlière; 33e, Devinck, Tourcoing; 34e, Delangie, id., 34e, Vanderstichel, id.; 35e, Cornard; 36e, Loridan, Croix Rouge; 37e, Dervaux, Planche; 38e, Glorieux, Tourcoing; 39e, Merman, id.; 40e, Desbonnet, id.; 41e, Delangie, id.; 42e, Delespaul, id.; 43e, Jacques, id.; 44e, Baptême, Marlière; 45e, Dhal, Tourcoing; 46e, Dhal, id.; 47e, Devinck, id.; 48e. Prouvost, Fourgette; 49e, Vaneste, Tourcoing.

50e prix. Vancrampout, Tourcoing; 51e, Stelander, Roncq; 52e. Derolez, Tourcoing; 53e, Omez, id.; 54e, David, id.; 55e, id.; 56e, Boritini, id.; 57e, Gaddenne, id.; 58e, Vanderstichel, id; 59e, Nassens, id.; 60e, Cornard, id.; 61e, Jonglez, id.; 62e, Leroge, id.; 63e, Hansenne, id.; 64e, Derolez, id.

Vitesse du premier pigeon 1008 m. 16, du dernier 954 m. 68.

Blanc-Seau. — Une jeune fille de 21 ans, Jeanne Dekens, avait abandonné son enfant du sexe féminin, dimanche soir, dans une ruelle, au cantour de l'église Saint-Eloi. Une femme Elisa Callette, ayant entendu des cris, sortit de chez elle, et trouva le petit être, qui n'est âgé que de six mois, presque nu au milieu de la voie, exposé à être écrasé par le premier passant. Elle le recueillit chez elle, et lui donna les premiers soins. Elle improvisa un berceau sur deux chaises et l'y mit reposer.

L'état de l'enfant dénotait un manque absolu de soins.

Lundi matin, la mère venait réclamer son enfant. Mme Calletire ne voulut pas le lui remettre et prévint le garde-champêtre M. Delnatte. Celui-ci se mit à la recherche de la jeune fille qui avait pris la fuite, il la trouva bientôt et la remit entre les mains de M. le commissaire de police du 1er arrondissement pour être transférée à Lille.

Il y a huit jours, après une discussion avec un jeune homme, elle avait déjà abandonné sa pauvre petite fille qui avait été recueillie par des personnes obligeantes; elle l'avait aussi presqu'aussitôt réclamée.

Mouveaux. — Une ménagère de Mouveaux a été arrêtée, samedi, par la gendarmerie de Tourcoing, pour sa conduite irrégulière avec un certain T... Elle a été expulsée immédiatement du territoire français.

Linselles. — *Un voleur volé.* — C'était vendredi dernier, à Linselles. Vers huit heures et demie du soir, le sieur Wallerand, cultivateur, aperçut un nommé Henri Stamper qui lui enlevait un certain nombre de perches et les chargeait sur une brouette afin de les emporter plus facilement.

Le voleur allait partir, mais il fut arrêté par notre fermier, qui l'appréhenda au collet et qui ne lâcha le prisonnier qu'après s'être assuré de la brouette.

Celui-ci revint, dix minutes plus tard, armé d'un revolver, et menaça de mort le sieur Wallerand, s'il ne lui rendait pas sa brouette.

Le fermier appela immédiatement ses domestiques qui mirent le voleur en fuite. Stamper est parti avec sa femme. On n'a pu encore mettre la main sur lui.

LILLE

Une lettre de M. Maxime Lecomte. — M. Maxime Lecomte, député du Nord, adresse une lettre à l'*Observateur d'Avesnes*.

Il s'agit de l'élection prochaine qui aura lieu dans le Nord pour pourvoir au siège législatif laissé vacant par la mort de M. Pilchon. M. Maxime Lecomte est d'avis que cette élection appartient aux radicaux. « Donnez-nous un candidat, doit-on dire au radicaux, et nous l'appuierons »

M. Maxime Lecomte tient à ce sujet le raisonnement suivant: M. Trystram a été élu par la gauche radicale, MM. Lecomte et Legrand par les progressistes; les modérés ont trois sièges de sénateurs, MM. Merlin, Screpel et Cuayes. M. Paul Foncart ne se représente pas. Donc on ne doit pas hésiter à soutenir le républicain qui sera présenté par le parti radical.

L'Etat russe vient de s'adresser directement à une maison de Lille, MM. E. et P. Sée, pour la construction des ateliers du chemin de fer transcaucasique, qui va réunir la mer Caspienne à la mer Noire. C'est à Tiflis que seront ces ateliers, qui auront un développement à peu près analogue à celui des ateliers du chemin de fer du Nord à Hellemmes.

Noces d'argent. — Hier, la paroisse de la Madeleine était en fête. Son respecté doyen, M. l'abbé H. Fremaux célébrait le 25e anniversaire de son ordination sacerdotale.

Une messe solennelle a été dite à dix heures sous la vieille coupole lilloise, ornée de fleurs et de tentures du meilleur goût.

Dans une touchante allocution, M. Fremaux, visiblement ému, a rappelé le souvenir du grand jour dont on fêtait l'anniversaire.

Les membres du Conseil de fabrique ont offert à M. le doyen, en même temps qu'une très forte somme provenant des souscriptions, un magnifique bronze d'art de Barbedienne.

Le soir a eu lieu une séance musicale et dramatique à la salle Ozanam.

Une tentative de suicide. — Samedi matin, vers 2 pt heures, arrivait à l'établissement du *Comte des Reignaux*, tenu par M. J. Jullien, place des Reignaux, 23, un individu âgé d'une trentaine d'années, qui demandait une chambre pour s'y reposer quelques heures. Suivant le désir qu'il avait exprimé, une bonne lui monta, vers une heure, de l'eau et une serviette. Elle frappa, mais n'ayant pas obtenu de réponse, descendit laissant le pot à eau sur le palier. Vers quatre heures, deux locataires de la maison, MM. Battard et Neuvax, rentrèrent, et Mme Jullien leur parla du singulier voyageur qu'il était impossible de réveiller.

Les deux locataires montèrent à la chambre du voyageur — et réussirent à en ouvrir la porte. Un affreux spectacle les attendait: sur le lit ensanglanté gisait l'inconnu portant au cou une large blessure. M. le docteur Castelain fut appelé aussitôt et déclara que les jours du blessé n'étaient nullement en danger; l'homme fut conduit en voiture à l'hôpital St-Sauveur après un premier pansement.

Cet individu ne peut pas parler, mais on a retrouvé sur lui des pièces de nature à établir son identité: c'est un sieur Pierre Münsterman, né le 2 novembre 1859, à Lanfach (Allemagne). On ignore la cause de cette tentative de suicide.

CONCERTS ET SPECTACLES

La société *l'Union des Trompettes* a donné, dimanche, dans les jardins de *Ma Campagne*, son concert annuel à ses membres protecteurs et honoraires. Le concert était suivi de bal.

L'*Alliance Chorale* a chanté quatre chœurs.

L'*Union des Trompettes* a exécuté plusieurs jolis morceaux. Citons entr'autres: *Sonnez Trompettes* et une fantaisie *Marceau*, de la composition de M. Montigny.

D'autres œuvres, de MM. Branquart fils et E. Soris, chef et sous-chef de la société, ont été aussi très bien rendus.

O...

Tourcoing. — Une très jolie fête musicale était donnée, dimanche après-midi, dans le parc du Château Labis mis obligeamment par M Barrois-Lepers à la disposition de la société organisatrice, l'orphéon *L'Echo de la Frontière*. Il y manquait peut être un rayon de soleil, mais le temps a fait de son mieux, les nuages sont restés à l'état menaçant et, vers le soir, le ciel s'est complètement éclairci.

Aussi les promeneurs étaient-ils nombreux, les allées du parc, la pelouse, tout était envahi au point de rendre la circulation difficile.

M. Barrois, faisait avec une bonne grâce charmante, les honneurs de son *home* aux sociétés qui avaient répondu à l'invitation.

A cinq heures, ces sociétés, au nombre de huit, arrivaient en cortège et on commençait le concert-festival.

C'est l'*Echo de la Frontière* qui en a fait l'ouverture, puis ont exécuté à tour de rôle deux ou trois morceaux de leur répertoire: la *Concordia*, de la Croix-Rouge, l'*Union Fraternelle* de Tourcoing, l'*Harmonie royale* de Mouscron, la symphonie des *Amis réunis* de Tourcoing, la *Chorale* du cercle ouvrier de Tourcoing, la Fanfare *Ste-Cécile* de Mouscron, l'orphéon les *Amis-réunis* de Luingne et la fanfare *St Joseph* de Tourcoing.

Le choix des morceaux était très-heureux et instrumentistes et chanteurs ont tous recueilli leur part d'applaudissements bien mérités. En somme concert très-bien réussi et dont il faut féliciter ceux qui y ont pris part.

NORD

Manifestation à Hazebrouck en faveur des frères et des sœurs. — Nous avons dit quelle indignation s'était emparée de la population éminemment libérale d'Hazebrouck à la nouvelle de l'odieux ukase par lequel le préfet Saisset-Schneider a laïcisé les écoles communales de filles et de garçons de cette ville.

Samedi, une démonstration imposante, grandiose, réellement émouvante s'est produite à Hazebrouck en faveur des frères et des sœurs, victimes des mesquines manœuvres de la préfecture et de la sous-préfecture.

L'évacuation définitive des écoles laïcisées devait s'effectuer à quatre heures de l'après-midi. Dès trois heures, les abords des écoles des Frères et des Sœurs étaient occupés par une foule très considérable composée des anciens élèves de ces modestes et dévouées congréganistes et des parents de leurs élèves actuels.

A l'heure fixée par l'ukhase préfectoral, les portes des écoles s'ouvrent et les élèves, — neuf cents enfants environ — leur sac de classe sur le dos ou sous le bras, sortent deux par deux, accompagnés de leurs maîtres et de leurs maîtresses qui sont en proie à une émotion profonde et bien explicable. Une immense acclamation retentit: « Vivent les Frères! Vivent les Sœurs! »

Tout le monde se découvre. Puis les divers cortèges se forment avec un ordre parfait et se dirigent vers les nouveaux locaux scolaires mis à la disposition des expulsés par de généreux habitants.

L'émotion des maîtres et des maîtresses a gagné tout le monde. Pères de famille, jeunes gens, ouvriers, employés, patrons, il n'est personne qui ne manifeste sa reconnaissance à l'égard des congréganistes qui ont rendu tant de services à la population hazebrouckoise, il n'est personne, non plus, qui ne manifeste sa réprobation pour les laïcisateurs qui ont cherché à blesser au vif, les sentiments les plus respectables des habitants.

Sur la Grand'Place, les élèves des Dames de la Sainte-Union se réunissent au magnifique cortège accompagnant les Frères. Le spectacle est grandiose. Il y a là huit cents écoliers et écolières, escortant leurs maîtres et à plus de cinq mille personnes. Les acclamations les plus enthousiastes ne cessent de retentir en l'honneur des Frères et des Sœurs; on chante, sans discontinuer, de chaleureux vivats; on conspue à outrance les laïcisateurs. C'est superbe, grandiose, émouvant au possible!

Dans la spacieuse rue de l'Eglise, on a élevé des arcs-de-triomphe, où on lit des inscriptions de ce genre: *Vivent les Frères! Soyez les bienvenus! Honneur et reconnaissance au savoir de nos instituteurs et institutrices bien-aimés!*

Les locaux mis à la disposition des Frères et des Sœurs sont pavoisés et décorés avec un soin parfait.

Les adieux sont profondément touchants. La foule qui croit sans cesse, acclame avec frénésie les congréganistes, tout le monde est découvert, c'est un enthousiasme inexprimable!

Puis, avec une spontanéité dont rien ne peut donner une idée, la foule se dirige vers la place de la Sous-Préfecture. On crie: « A bas le sous-préfet! « A bas Lhotte! Vivent les frères et les sœurs! Vivent nos devoués instituteurs! »

On chante:

Le vollà Nicolas!
Ah! ah! ah!

Le commissaire d'Hazebrouck essaie un moment de dissiper l'immense manifestation. Le malheureux fonctionnaire est hué et, en désespoir de cause, entre à la sous-préfecture.

La manifestation est d'autant plus imposante qu'aucun désordre ne se produit. Des cris de réprobation, et c'est tout. Et pourtant tout le monde frissonne d'indignation.

Après la sous-préfecture, c'est le tour du *Journal d'Hazebrouck*.

Puis les manifestants se dispersent, dans le plus grand ordre.

Il convient d'ajouter que tout ce que le parti républicain de la localité compte d'honnêtes gens ne cachent pas leur hostilité à l'ukase préfectoral.

Dimanche, ce n'était partout que récriminations contre l'arrêté préfectoral et témoignages de sympathie pour les Frères et les Sœurs odieusement expulsés à la veille des vacances scolaires.

Pour se convaincre, du reste, de l'importance de cette grandiose manifestation de samedi, il suffirait de voir avec quel soin le *Petit Nord*, désormais l'organe attitré de la sous-préfecture, essaie d'atténuer les faits qui se sont produits. « Une » vingtaine de *blancs*, dit ce journal, ont essayé » de manifester devant la sous-préfecture. » Une vingtaine de *blancs*, on sait ce que cela veut dire chez notre confrère opportuniste. Lisez cinq ou six mille personnes et vous aurez une notion exacte de la vérité!

Comines. — Samedi dernier, vers midi, un incendie s'est déclaré dans la boulangerie de M. Alphonse Heire, au hameau Sainte-Marguerite à Comines.

Les pompiers sont parvenus à circonscrire le feu et à préserver l'habitation de M. Alphonse Heire, distant de quelques mètres de sa boulangerie.

En voulant faire sortir un cheval de l'écurie, M. Leire a reçu au bas-ventre, un coup de pied dont il ressentira les effets pendant quelques jours encore.

Les pertes, causées par le feu, sont évaluées à 1.000 francs.

Il y a assurance à la Compagnie d'assurance le *Nord*.

PAS-DE-CALAIS

La catastrophe d'Hervelinghem. — A l'issue du Conseil des ministres de samedi, MM. Ribot et Camescasse, députés du Pas-de-Calais, ont entretenu M. Floquet du désastre qui vient de frapper si cruellement Hervelinghen et nombre d'autres communes du département.

Le ministre a promis d'allouer immédiatement un premier secours; il attend le rapport officiel qui lui sera adressé par le préfet pour apprécier s'il est nécessaire de demander aux Chambres un crédit spécial.

Eboulement d'un quai à Béthune. — Dans la nuit de vendredi à samedi, un événement désastreux est survenu au quai du canal à Béthune. On effectue en ce moment un prolongement considérable du quai (250 mètres environ). On a du mettre à sec tout un côté du rivage, et pour obtenir ce résultat on a construit une digue; on a établi d'abord sur le milieu du canal une palissade derrière laquelle on a entassé un amas considérable de terre.

Cette digue devait avoir, en moyenne, une épaisseur d'un mètre cinquante, au sommet et trois mètres cinquante à la base: la hauteur était de trois mètres environ. Toute la partie comprise entre cette digue et le rivage avait été mise à sec par une machine à épuisement, et de nombreux ouvriers travaillaient à la construction des assises du nouveau quai depuis plus de quinze jours. Du train dont les opérations étaient menées, on était en droit d'espérer une heureuse et prompte terminaison; mais dans la nuit de vendredi, sans qu'on sache exactement comment l'accident a pu se produire, la digue se rompit sous l'énorme pression de l'eau et, en un instant, tout le chantier fut inondé.

Il est heureux que l'accident n'ait pas eu lieu pendant la journée, car les ouvriers eussent probablement péri en grand nombre.

On a tenté inutilement jusqu'à présent de renvoyer dans le canal, au moyen de la machine d'épuisement, l'eau qui a rempli le chantier, pendant qu'on s'efforçait non moins inutilement de combler l'énorme fissure qui s'est creusée. On paraît avoir actuellement la conviction que toute tentative de ce genre sera inutile et qu'il faudra recommencer le travail.

La perte est considérable et l'on ne sait encore par qui elle sera supportée. C'est un entrepreneur qui a construit la digue; mais la palissade a été posée par les soins de l'administration des ponts et chaussées. Or, l'entrepreneur prétend, paraît-il que c'est la palissade qui était insuffisante.

Quoi qu'il en soit, voilà un événement fâcheux et qui retardera beaucoup l'agrandissement du quai du rivage de Béthune.

BELGIQUE

Mouscron. — M. François Vanderplancke, tailleur, rue de la station avait laissé du linge dans son jardin, dans la nuit de vendredi à samedi; quelle ne fut pas sa surprise, le lendemain matin, en constatant la disparition du linge.

Pendant la même nuit on a volé 8 poules chez M. Floris Parmentier, rue des Brasseurs.

Tournai. — Un Anglais qui se trouvait dans le train de Bruxelles à Tournai, s'est jeté, jeudi, hors de son compartiment entre Ath et Ligne. Il fut conduit à cette dernière station, où l'on constata qu'il avait un pied foulé et une blessure à la tête. Personne ne connaissait la langue anglaise à Ligne; il a été jusqu'ici impossible d'apprendre les motifs qui ont déterminé cet insulaire à se jeter sur la voie — le train roulant en pleine vitesse. Ses bagages sont arrivés à Tournai.

Une affaire dramatico comique à Anvers — Mercredi, deux ou trois individus venaient de prendre place dans une voiture ouverte de la station de fiacres à Anvers, lorsqu'une femme, portant un enfant — nous ne savons de quel âge — sur le bras, accourut, le jeta au milieu de la voiture et disparut.

Mais là ne s'arrêta pas l'équipée dont l'automédon devait en fin de compte être victime. Les voyageurs n'eurent pas de sitôt vu le dépôt que la fugitive venait de leur confier, qu'ils rouvrirent la portière et détalèrent à toutes jambes, laissant le ballot pour compte au cocher. Celui-ci descendit de son siège et n'en put croire ses yeux. C'était bien un mioche en chair et en os qui pleurait à grosses larmes au fond de la caisse. Devait-il se fâcher de l'aventure ou s'en tenir les côtes? Il se décida à prendre la dernière issue de cette alternative cocasse et partit d'un grand éclat de rire.

Puis il alluma son brûle-gueule et, « fouette cocher, » conduisit philosophiquement son voyageur emmailloté au bureau de police.

Caisse d'Epargne de Roubaix

Séances des 30 juin et 1er juillet 1888

VERSEMENTS:

Roubaix	Samedi.	22 déposants	3 nouveaux	8,244	»
	Dimanche	165 »	20 »	31,197	»
Lannoy.	»	10 »	0 »	921	»
Croix .	»	12 »	1 »	1,796	»
		Total des versements.		44 161	»

REMBOURSEMENTS:

Roubaix	Samedi.	27 remb'our.	effectués.	16,186	50
	Dimanche	73 »	»	19,097	36
Lannoy	»	7 »	»	3,921	31
Croix .	»	2 »	»	1,622	31
		Total des remboursements		50,757	98

Les opérations du mois de juillet sont suivies: A Roubaix, par MM. Etienne Motte et Louis Watine-Lorthiois directeurs, et MM. Auguste Pennel et Dupont-Wattel, directeurs-adjoints. — A Lannoy, par M. Victor Bettremieux. — A Croix, par MM. Eug. Caen et Louis Lepers.

Ordre du service. — La Caisse est ouverte pour recevoir les dépôts, ainsi que les demandes de remboursements, les *dimanches*, de *9 heures à 11 heures*, les *samedis*, de *9 heures à 10 heures 1/4*, (salle **de la Justice-de-Paix**). Les remboursements ont lieu dans la même salle, les *dimanches*, à *11 heures 1/2*, les *samedis*, à *10 heures 1/2*, 8 jours après la demande.

Le Caissier, FREMONT.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances 1er juillet.* — Edouard Blomme, rue St-Joseph, 61. — Henri Delbart, rue de la Tuilerie, 45. — Coralie Dogimont, Grande-Rue, cour Baas, 6. — Jean Salain, rue des Longues-Haies, 105. — Marie Vandestegen, rue de France, cour Gosman, 18. — Marie Bulteau, rue Vaucanson, cour veuve Wattel, 5. — Pierre Dewasch, chemin des Couteaux, cour Gondzaine, 13. — Ernest Payelle, rue Desaix, 17. — Sarah Prouvost, rue Desaix, 45. — Joseph Vanhoorbeth, rue de la Guinguette. — Célina Glorieux, rue Rossini, 5. — *Publications de mariages.* — Théophile Louns, 26 ans, corroyeur, rue de Barbieux, 20 et Mélanie Parent, 24 ans, ménagère, fort Cavrois, 30. — Léopold Griffon 26 ans, maréchal ferrant, rue de l'Espérance, 23, et Hermine Carisse, 22 ans, peigneuse, rue de la Chaussée, 40. — Célestin Bouriez, 29 ans, employé de commerce, rue de la Redoute, 21, et Rose Flipo, 21 ans, sans profession. — Jules Devolder, 26 ans, menuisier, rue du Fontenoy, 152, et Marie Leclercq, 21 ans, ménagère, rue Cadeau, 41. — Hector Petit, 29 ans, fileur, et Phloméne Pottier, 23 ans, sans profession, Croix. — Henri Cotjers, 47 ans, emballeur, et Marie Lescouve, 35 ans, ménagère, à Bem. — Adolphe Lagasse, 26 ans, employé de commerce, rue St-Louis, 6, et Aurore Delebarre, 21 ans, tisserande, rue de l'Ommelet, cour Delannoy, 4. — Louis Surmont, 31 ans, employé de commerce, Mouveaux, et Marie Delie, 27 ans, piqurière, rue de Flandre, 43. — Thomas Vanhaesebrouck, 24 ans, apprêteur, rue de la Plat-che-Trouée, et Amandine Boukaert, 28 ans, servante, rue du Château, 35. — Hector Vandeuweghe, 24 ans, boulanger, rue des Longues-Haies, 4, et Léonie Simpel, 23 ans, sans profession, rue des Longues-Haies, 50. — Pierre Mercier, 23 ans, tisserand, rue Cadot, 25, et Marie Swaan, 16 ans, soigneuse, rue Turgot, cité St-Joseph, 24. — Hector Verhaunwhede, 20 ans, tisserand, rue Pierre-de-Roubaix, et Marie Hancq, 23 ans, tisserande, rue Malpaquet. — Eugène Colbaert, 22 ans, tisserand, rue Jacquart, 63 et Coralie Vandaele, 19 ans, soigneuse, rue du Fontenoy, 63 — Cosmas Vanstenkiste, 28 ans, boulanger, et Sophie Alaeys, 24 ans, moulineuse, à Tourcoing. — Victor Declercq, 30 ans, domestique, La Madeleine, et Sylvie Lauwers, 25 ans, servante. — Henri Vannoote, tisserand, à Bottignies, et Marie Sauton, servante. — *Déclarations de décès.* — Sylvie Vandevelde, 31 ans 10 mois, tisserande, rue de la Limite, maison Tiberghien. — Henri Vanhamme, 11 mois 1/2, rue Sainte Thérèse, 26 — Louis Duvivier, 13 ans 1/2, rue Daubenton, 56. — Désiré Gabreau, 58 ans 1/2, rue Decrême, cour Cormorant, 3. — Eloyse Saint-Léger, 76 ans, hospice civil.

Convois funèbres & Obits

Les amis et connaissances de la famille DUVIVIER-LABIS qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Louis DUVIVIER, décédé à Roubaix, le 30 juin 1888, dans sa 14e année, administré du Sacrement de l'Extrême-Onction, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le mardi 3 juillet, à 9 heures 1/4, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le lundi 2 dudit mois, à 6 heures 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Daubenton, 56.

Les amis et connaissances de la famille BROYART-GRIMONPREZ qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Emilie GRIMONPREZ, veuve de Monsieur Louis BROYART, décédée subitement à Roubaix, le 1er juillet 1888, dans sa 76e année, administrée du Sacrement de l'Extrême Onction, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux